



Déclaration au CSE du réseau France 3 de février 2026

Monsieur le Président, lors de la 1ère réunion de ce nouveau mandat de CSE, le 9 décembre dernier, vous avez insisté sur la nécessité que les élus et la direction puissent « *travailler dans une certaine confiance* » car c'est selon vous « *le cœur même du dialogue social* ».

Lors de la réunion de janvier, vous avez appelé de vos vœux que « *nous puissions travailler dans la plus grande sérénité possible et surtout dans le respect des uns et des autres* » afin d'« *essayer de faire avancer les choses de manière positive* ».

Derrière ce discours d'intention, la réalité est malheureusement assez différente. Depuis plusieurs semaines, les élus à tous les niveaux font l'objet d'une forme de harcèlement administratif et d'un serrage de vis.

Restrictions sur les crédits d'heures, réinterprétation unilatérale des accords et des usages remis en cause au mépris de toutes les règles.

Ces agissements de la direction, au local comme au national, mobilisent inutilement l'énergie des RP, des élus du CSE, des délégués syndicaux, ils crispent d'emblée le dialogue social et sapent la confiance.

Ils donnent le sentiment que la direction veut surtout faire des économies sur ce qu'elle appelle le dialogue social...

Si la direction s'engage dans ces attaques tatillonnnes, sachez que nous en aurons autant à son endroit.

Cela ne ressemble pas aux ingrédients d'un dialogue serein et la CGT n'entend pas laisser faire.

Vu l'importance des sujets qui nous attendent dans les mois à venir, France Télévisions a tout intérêt à pouvoir s'appuyer sur des élus efficaces et opérationnels.

Faute de ces amortisseurs sociaux, elle prendra de plein fouet la réalité de la dégradation de l'état des salariés de cette entreprise et, compte-tenu du fait qu'elle aura été prévenue à maintes reprises par les élus du personnel et les organisations syndicales, c'est la responsabilité pénale de toute la chaîne hiérarchique qui pourrait être engagée.

Paris, le 18 février 2026